



**Comité Hygiène, Sécurité
et Conditions de Travail
du 21 octobre 2022**



Ce C H S C T, immeuble Foch, a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 16 h 45. La présidence a été assurée par M. Claude Girault, Directeur des Finances Publiques de notre département. Mme Isabelle Ortiz , M. Stéphane Gaucher, M. Philippe Royer (AP), M. Guy Francois (futur AP), M. Olivier Wintrebert (ISST), Madame Laure De Pauw (Médecin du travail), Madame Françoise RIVAUX (infirmière), Mme Sylvie Heroguer (secrétaire animatrice du CHSCT) Mme Sylvie Niellini (assistante-sociale), Madame Céline Leleux (Assistant sociale) et Mme Patricia Regnier (action sociale) ont également participé à cette instance.



Point 1 : Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 15 mars et 14 juin

Point 2 : Point sur la réunion du groupe de travail du 4 octobre 2022

Point 3 : Proposition d'utilisation du solde des crédits 2022

Point 4 : Bilan DUERP – PAP 2019 - 2021

Point 5 : Rapports annuels 2020 et 2021 du Médecin du Travail et rapports annuels 2021 des psychologues

Point 6 : Présentation du Comité Social d'Administration (C S A)

Point 7 : Travaux immobiliers en cours en à venir

Point 8 : Retour sur la médiation sociale au S I P d'Arras

Point 9 : Point sur le P N C D (Sécurité et Conditions de Travail)

Point 10 : Questions diverses



Organisations Syndicales participant au C H S C T

Votre représentant CFTC DDFIP 62 au C H S C T :

Yann Plouviez, P N C D de Béthune



Point 1 : Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 18 mars et 14 juin 2022

Les procès-verbaux du 15 mars et 14 juin 2022 n'appelant aucune modification, nous avons voté leur approbation ainsi que l'ensemble des OS présentes.



Point 2 : Point sur la réunion du groupe de travail du 4 octobre 2022

1° : Registre Santé et Sécurité au travail

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Il n'y a pas d'observation sur les registres papier. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Observations particulièrement mentionnées ou complémentaires

➤ CDFP d'Arras Diderot

Suite aux problèmes de téléphonie signalés lors du dernier groupe de travail, des améliorations ont été apportées. Certaines difficultés réapparaissent ponctuellement lors de communications. Par ailleurs, es canalisations ont été débouchées (le calcaire a été retiré).

➤ CDFP de Boulogne

Le nombre de places de parking sera insuffisant avec l'arrivée des nouveaux services.

➤ Centre de contact de Lens

Un badgeur d'accès au service est en panne. Un dépannage a été demandé. Il faut s'assurer du suivi de l'action. Tests auditifs : il faut donner la possibilité aux agents nouvellement recrutés d'effectuer un test auditif dès leur arrivée sans attendre qu'un nombre suffisant de personnes soit réuni pour mettre en place une action collective.

Le docteur De Pauw a rappelé l'utilité d'avoir des termes de comparaison en cas de choc acoustique et donc un test dès leur arrivée. Mme Régnier sera contacté pour sa mise en place. Les contrôles annuels restent sans intérêt si l'agent n'a rencontré aucun problème acoustique.

➤ Arras Brassart – SPL et Missions économiques

Des odeurs nauséabondes ont été signalées. L'Inspecteur santé sécurité au travail a effectué une visite des locaux et constaté la présence d'odeurs dans un bureau sans toutefois en identifier les causes.

➤ Trésorerie Principale Calais Municipale et Banlieue

Le propriétaire a été saisi pour réparer une serrure cassée.

➤ SGC d'Hénin-Beaumont

Energia a été saisi pour le dysfonctionnement d'un radiateur.

➤ PTGC Saint-Omer

Divers problèmes sont signalés sur l'ensemble des sanitaires de l'immeuble (à voir avec le gestionnaire de l'immeuble).

➤ Divers sites

Des moteurs de volets ont été commandés, de même que des condensateurs, afin de remplacer les pièces défectueuses. Nous sommes en attente de réception des pièces, celles-ci n'étant pas disponibles pour le moment.

Après examen, il reste 26 observations en cours (52 signalements au départ).

2° : Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail

Il n'y a pas eu de nouvelle visite effectuée par l'inspecteur santé sécurité au travail depuis le dernier groupe de travail.

3° : Déclaration d'accidents du travail

Il y a eu une nouvelle déclaration d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 23 mai 2022 (plaie et blessure à la main et au poignet).

4° : Fiches de signalement

On dénombre 6 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail.

Parmi les nouveaux signalements :

➤ 4 signalements externes font état d'insultes, de menaces ou de propos déplacés : –Un courrier de rappel à l'ordre a été adressé à l'usager dans 3 cas.–Un agent n'a pas souhaité qu'un courrier soit envoyé à l'usager.

➤ 2 signalements internes ont été effectués au sein d'un même service pour menaces d'agression et sentiment de persécution : la situation a été gérée par l'équipe de direction.

5° : Bilan des exercices d'évacuation incendie

Suite aux relances de l'Assistant de Prévention, tous les exercices d'évacuation ont été réalisés, à l'exception du CFP d'Arras Diderot. Il sera mis en oeuvre prochainement (**exercice effectué depuis le GT**). Les observations mentionnées lors des exercices ont été prises en considération. Les consignes seront rappelées lorsque cela s'impose (itinéraire d'évacuation, lieux de rassemblement, fermeture des fenêtres, prise en charge du défibrillateur...). Il sera également rappelé qu'il convient de vérifier, lors de l'évacuation, qu'il n'y a plus d'agents dans les services, salles de réunion, cafétéria ou salles de détente.

Les membres du groupe de travail ont demandé pourquoi la porte d'évacuation était difficile à ouvrir au SGC de Lens.

L'attention a également été attirée sur l'organisation d'un exercice d'évacuation au PNCD de Béthune qui se trouve dans un bâtiment qui abrite plusieurs organismes, tout comme le Centre de contacts de Lens. Les membres du groupe de travail ont demandé s'il était possible de régler l'intensité sonore du gestionnaire de file d'attente au CFP de Lens (bruit strident qui perturbe les agents). Après vérification, aucun réglage n'est possible pour ce matériel ancien.

6° : Propositions d'utilisation du solde des crédits 2022

S'agissant des formations proposées en matière d'hygiène du dos et ergonomie, les membres du groupe de travail ont demandé que 2 formations distinctes soient proposées l'an prochain au catalogue :

- Une formation « hygiène du dos et ergonomie – Prévention des pathologies mécaniques » pour les agents travaillant devant un écran d'ordinateur.
- Une formation « Manutentions, gestes et postures » pour les agents appelés à soulever des charges dans le cadre de leurs activités.

Suite à l'atelier d'introduction à la gestion du stress « EFT – Techniques de libération émotionnelle » qui s'est tenu le matin même pour les membres du CHSCT, les membres du groupe de travail ont proposé de le déployer l'an prochain sur divers sites du département.



Point 3 : Proposition d'utilisation du solde des crédits 2022

Une commande de stores prise en charge par la direction (Ecuire et Longuenesse) ainsi que l'approvisionnement de fauteuils vont permettre, au-delà d'un déploiement sur divers sites, l'utilisation de crédits sur d'autres dépenses.

Afin d'utiliser l'ensemble des crédits, il sera notamment

- installé deux carports fermés sur Lillers et Arras- paierie, réalisé des travaux extérieurs sur Ecuire (haies + clôtures),
- acheté des sacs pour EDR, des trousse de premiers secours ainsi que divers petits matériels
- financé la formation « défibrillateur » sur 10 sites.

Il a par ailleurs été rappelé que l'absentéisme aux formations proposées par le CHS -CT impactait à nouveau le budget de notre instance. **CFTC 62 insiste sur la responsabilité de chacun car le coût de cet absentéisme nuit à la bonne utilisation de l'ensemble des crédits.**

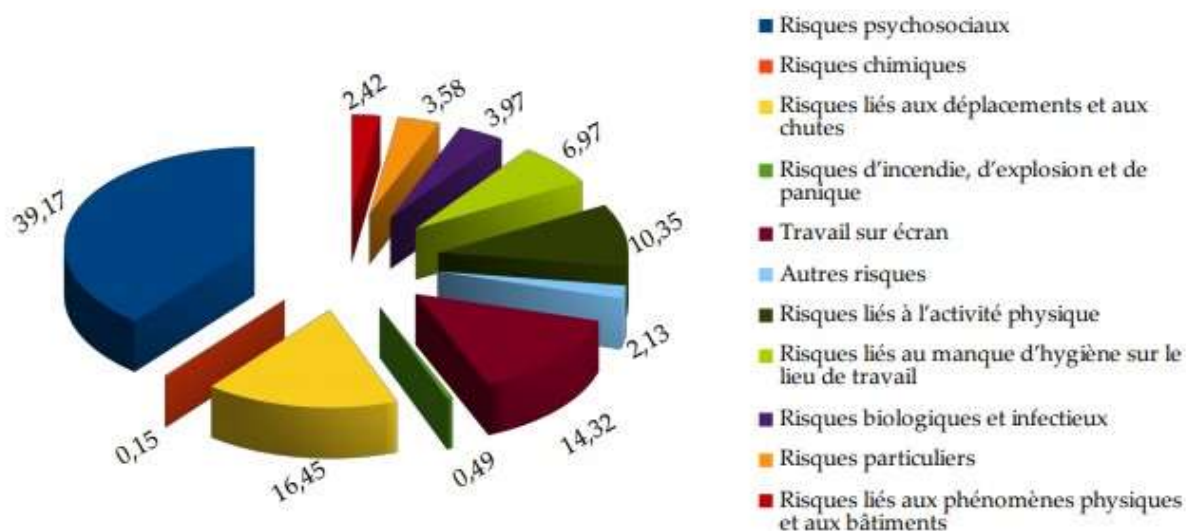


Point 4 : Bilan DUERP – PAP 2019 - 2021

Le bilan DUERP/PAP 2019-2021 est disponible en ligne sur ulysse 62 dans l'espace CVT.
Voici 2 éléments synthétiques :

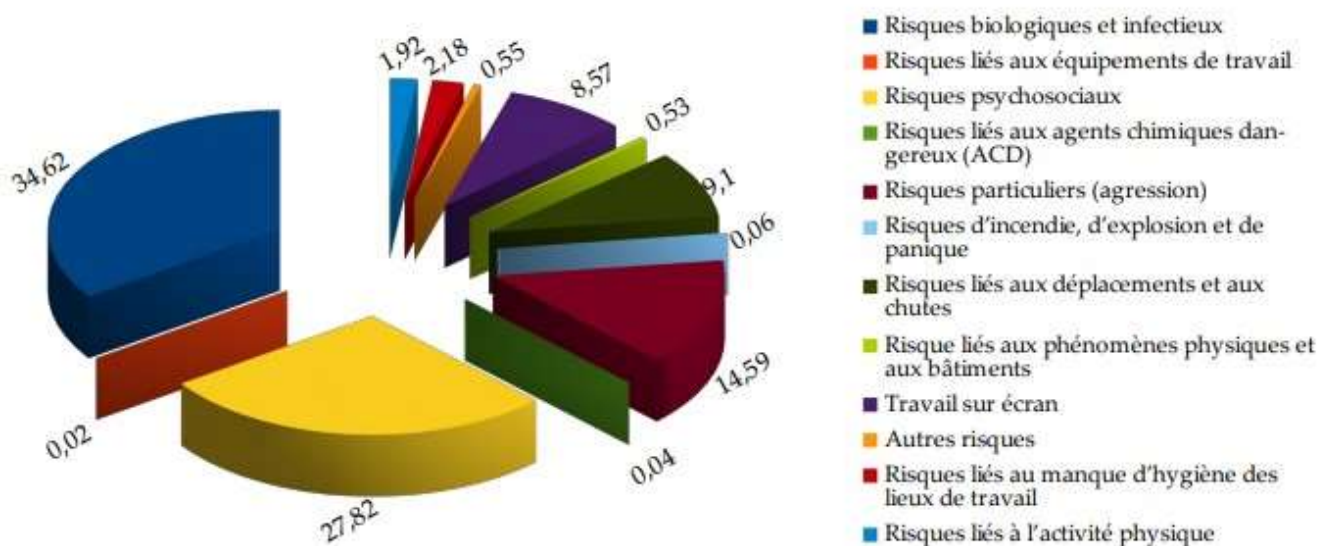
RECENSEMENT DES RISQUES PAR CATEGORIE

En pourcentage



REPARTITION PAR NOMBRE D'EXPOSITIONS

En pourcentage



Le directeur a souligné l'importance du travail effectué par la division BIL et notamment par l'assistant de prévention pour la réalisation de ce document. **CFTC DDFiP 62 est sur ce point totalement en accord avec la direction de part la qualité et la précision de la restitution .**



Point 5 : Rapports annuels 2020 et 2021 du Médecin du Travail et rapports annuels 2021 des psychologues

L'arrivée d'un second médecin a apporté une meilleure gestion du département surtout en période COVID.

La sollicitation de l'infirmière Mme Rivaux, que nous remercions pour son implication, pour le protocole COVID a été induit par la charge de travail du seul médecin. Ainsi , les visites annuelles et quinquennales ont repris depuis septembre sur le secteur du docteur De Pauw. Dans la mesure où le docteur Kerache exerce à 40 %, les visites doivent être justifiées par une situation particulière (sauf Douane), pas de reprise des visites quinquennales pour le moment sur le secteur d'Arras.

L'activité de psychologue reste lié aux difficultés connues dans le cadre professionnel pour la quasi- totalité des cas, l'agent restant seul décisionnaire de la prise de RDV.

Rappels COVID : Il n'est plus utile de prévenir le service médical sauf situation particulière lorsqu'un agent est positif, il suffit de télécharger l'attestation d'isolement sur AMELI remise au chef de service. Cette dernière vaut arrêt de travail ; l'agent choisit ou non de maintenir son activité en télétravail.

CFTC DDFiP Pas-de-Calais rappelle que ce choix incombe à l'agent et non au chef de service.

N'hésitez pas à venir nous solliciter en cas de problème.



Point 6 : Présentation du Comité Social d'Administration (C S A)

Ce Comité Social d'Administration remplace au 1^{er} janvier 2023 les CT et CHS-CT en une instance unique de dialogue (CSA et FS formation spécialisée pour la partie santé sécurité et conditions de travail). A minima 2 CSA et une FS par an. Son fonctionnement devrait être précisé par de nouveaux textes et circulaire pour une description plus précise du règlement intérieur et du fonctionnement de son budget.

CFTC DDFiP 62 reviendra de manière plus détaillée sur son organisation dès que possible. Comme nous le précisons dans la déclaration liminaire, cette instance doit s'inscrire dans le cadre d'un réel dialogue entre administration et représentants du personnel.



Point 7 : Travaux immobiliers en cours et projets à venir

Boulogne sur Mer: Transfert de CH + Mun au plus tôt fin janvier

Calais : Réaménagement suite à NRP sur la zone du SIP puis du SGC, plusieurs chantiers isolation électricité à venir suivant l'attribution des budgets.

Saint-Omer : Extracteur d'air enfin arrivé chez le fournisseur posé le plus rapidement possible pour la cantine et le bâtiment – travaux de peinture sur la cantine avant la fin d'année.

Divers sites : Entretien et remise en état des systèmes de chauffage afin d'obtenir les 19°C sur l'ensemble des locaux.

CTFC 62 restera vigilante sur les problèmes de chauffage dans cette future période de restriction énergétique.



Point 8 : Retour sur la cours médiation sociale au S I P d'Arras

En visio avec le service de médiation interne, il a été rappelé le déroulement de son intervention. Cette dernière s'est effectuée sur une période assez longue , non propice à une issue rapide. (Covid + campagne déclarative + période de congés)....en principe dans les 3 mois.

Cette médiation a pour objectif l'apaisement dans les relations entre encadrement et agents. La concertation lors de deux séances avec les encadrants et le collectif a permis de déterminer les actions à mener.

Un suivi en décembre établira un bilan des actions passées et la nécessité ou non d'en poursuivre ou d'en créer de nouvelles.

Le service de médiation a rappelé son rôle de dialogue, d'interlocuteur mais non force de propositions, qui restent à l'initiative des agents du service.

CFTC DDFiP Pas-de-Calais reviendra sur ce point à l'issue de cette nouvelle étape.

Evacuation incendie : Chaque occupant dispose de son propre système alors que la réglementation impose une alarme par bâtiment. La communauté d'agglomérations sera donc contactée pour remédier à cette non-conformité.

Un exercice sera réalisé en présence d'un professionnel avant la fin de l'année, notamment pour affichage de points de rassemblement.

Il sera fourni des brassards et trousse de premiers secours, et installation possible d'un défibrillateur.



Point 10 :

Questions diverses

Boulogne sur Mer : étude à venir sur les possibilités supplémentaires de stationnement liées à l'arrivée de nouveaux services. (modèle pris sur DDTM)

Lens : Lors de l'évacuation exercice incendie, une porte bloquée sur le parcours prévu...il sera donc procédé au déblocage de cette porte ; dans l'attente les agents seront orientés vers une autre issue.

